

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 11 Janvier 2019

## CHANGEMENTS À L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

Ce vendredi matin en session, Nicolas PERRUCHOT, Président de l'Assemblée départementale de Loir-et-Cher, a accueilli Yves GEORGE, etiquetté MODEM, Maire de Ménars depuis 2008, en tant que nouveau conseiller départemental du canton de Blois 2. Ce siège était vacant suite à la nomination de Stéphane BAUDU en qualité de Député du Loir-et-Cher. Ce dernier était le suppléant de Marc FESNEAU lui-même entré au Gouvernement comme secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement.

En raison de ces changements, Marie-Hélène MILLET, Conseillère départementale du canton de Blois 2, a été désignée pour être la nouvelle Présidente du Groupe MODEM au Conseil départemental de Loir-et-Cher en remplacement de M. BAUDU.

Enfin, Pascal BIOULAC, Vice-Président en charge des sécurités, de l'agriculture et des grands projets, Conseiller départemental du canton de la Sologne, a été désigné Président du groupe UPLC en remplacement de Pascal BRINDEAU.